

Antoine LANGE



Plus d'informations sur Antoine Lange

Bureau(x) : **Charleroi**

Respect de la déontologie du(des) barreau(x) de : **Charleroi**

Langues parlées : **Français / Anglais / Néerlandais**

Département(s) :

Creativity – IP & IT

a.lange@lexing.be

Tél : **+32 71 55 53 08**

Stagiaire de Lexing - Belgium SRL (B.C.E. 0844.516.345)



Collabore avec :



Alexandre CASSART

Expertises



CYBERSÉCURITÉ ET BRÈCHES DE SÉCURITÉ



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE



PROTECTION DES DONNÉES ET VIE PRIVÉE



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET MÉDIAS

Diplômes et titres académiques

- Master complémentaire en IP & ICT Law, KULeuven
- Erasmus, Universidad de Valencia
- Master en droit, UCLouvain
- Bachelier en droit, UCLouvain
- Bachelier en art dramatique, Conservatoire royal de Bruxelles

Actualités

- 14/11/25
Une IA peut-elle être brevetée ?
- 12/11/25
Une IA peut-elle être l'inventeur d'un brevet ?

FORMATION

21 novembre 2025 de 08:30 à 09:30

Protégez vos créations numériques avant qu'il ne soit trop tard !

• 01/04/25

Ghibli, ChatGPT et Data Mining : quid du droit d'auteur face à l'IA ?

• 13/11/24

Le DSA face à X (Twitter)

• 07/10/24

Cybersécurité : La Loi NIS 2 entre en vigueur le 18 octobre 2024

• **FORMATION**

18 octobre 2024 de 08:30 à 09:30

earlegal – L'adaptation de NIS2 dans la loi belge

• 08/01/24

Mickey dans le domaine public : puis-je utiliser l'image de Mickey ?

• 08/11/23

Influenceurs kickés ou démonétisés : quels recours possibles ?

• 08/05/24

Le DSA : la fin de l'impunité numérique ?

• **FORMATION**

24 novembre 2023 de 08:30 à 09:30

Earlegal – La cybersécurité : quels défis pour votre entreprise ?

• 28/06/23

Révolution dans le monde des brevets : le Brevet Européen Unitaire !

• 25/05/23

Joyeux anniversaire : Le RGPD souffle sa cinquième bougie !

• 26/05/23

Impliquez votre équipe dans le respect du RGPD !

• 22/05/23

RGPD : DPO, au rapport !

• 28/04/23

Nouveau régime fiscal du droit d'auteur: erreur 404 pour le secteur IT?

• 03/05/23

Hacking éthique : dans quel cas est-ce dépenalisé ?

• **FORMATION**

02 juin 2023 de 08:30 à 09:30

earlegal – Comment tirer parti des règlements DSA/DMA ?

• 02/12/22

Directive et Loi NIS 2 : quels changements aujourd'hui ?